



Québec, le 30 octobre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Cette lettre fait suite à la pétition n° 3421-20170616 déposée à l'Assemblée nationale le 16 juin 2017 par M. Harold Lebel, député de Rimouski, demandant un gel des salaires et autres avantages des membres du conseil d'administration de Bombardier, ainsi que de ses hauts dirigeants, jusqu'à ce que le gouvernement du Québec récupère au moins 25 % des sommes investies dans Bombardier.

Bien que les questions de rémunération des hauts dirigeants de Bombardier soient du ressort de l'entreprise, nous avons fait part à Bombardier des préoccupations du gouvernement du Québec à ce sujet et ce, dès l'annonce initiale des hausses salariales. En effet, dès que cette information a été portée à notre attention, le gouvernement a invité l'entreprise à réfléchir à cette décision. La population a également témoigné de son indignation à l'endroit de la décision prise par l'entreprise. Deux gestes importants ont été posés. Le président exécutif du conseil d'administration de Bombardier a renoncé à son augmentation salariale et l'entreprise a annoncé que plus de la moitié de la rémunération totale des membres de la haute direction concernés, prévue pour 2016, sera reportée à 2020. De plus, cette rémunération reportée ne sera versée que si l'entreprise atteint ses objectifs de performance lui permettant d'assurer son succès à long terme.

En terminant, j'aimerais vous rappeler que Bombardier emploie quelque 16 000 personnes au Québec. La croissance du secteur aérospatial québécois, qui compte près de 40 000 emplois hautement spécialisés, dépend fortement du succès de l'entreprise et du programme de la C Series. C'est d'ailleurs pour son caractère porteur et hautement innovant que le gouvernement du Québec a décidé d'investir dans la Société en commandite Avions C Series. Le partenariat annoncé avec la société Airbus viendra sans aucun doute contribuer au succès de cet avion, le meilleur de sa catégorie. L'arrivée d'Airbus comme partenaire stratégique vient non seulement assurer la pérennité du programme de la C Series, en plus de consolider l'ensemble des autres activités de Bombardier aéronautique. Avec ce

partenariat, nous avons assuré les 2000 emplois à l'usine de Mirabel, en plus de maintenir le siège social de la société en commandite à Montréal.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominique Anglade